

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00313

Numéro SIREN : 401 538 707

Nom ou dénomination : DRUMEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2019 sous le numéro de dépôt 544

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DRUMEDIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>214 chemin de la Boisière 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 0 1 5 3 8 7 0 7 0 0 0 1 9</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/06/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	25 133	2 287
		Fonds commercial (1) AH	AI		130 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	801 028	554 140
		Constructions AP	AQ	1 655 440	4 762 989
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	3 791 336	941 467
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	2 295 954	2 632 748
		Immobilisations en cours AV	AW		69 047
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		38 000
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		1 015 016
		Prêts BF	BG		20 909
		Autres immobilisations financières* BH	BI		2 000
	TOTAL (II) BJ		BK	8 568 894	10 168 606
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN			BO		
En cours de production de services BP			BQ		
Produits intermédiaires et finis BR			BS		
Marchandises BT			BU	248 175	6 567 157
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	3 610	114 306
		Autres créances (3) BZ	CA	200 000	4 671 469
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) : CD	CE		800 100
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG		6 646 187	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		582 500	
	TOTAL (III) CJ	CK	451 785	19 462 797	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			9 020 679	29 631 403	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DRUMEDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	9 246 796	
	Report à nouveau			DH	14 080	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 309 013	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	12 613 890	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	169 817	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	169 817	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 428 971	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	587 908	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 597 990	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 809 033	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	7 398	
	Autres dettes			EA	407 939	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	8 454	
TOTAL (IV)			EC	16 847 695		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	29 631 403		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	12 321 946
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	83 063	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DRUMEDIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	96 219 264	FB		FC	96 219 264	
	Production vendue { biens * services *	FD	10 651 462	FE		FF	10 651 462	
		FG	1 980 429	FH		FI	1 980 429	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	108 851 156	FK		FL	108 851 156	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	103 263	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	465 614	
	Autres produits (1) (11)					FQ	537 068	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	109 957 103
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	85 536 483	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(269 041)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	291 696	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(20 395)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 179 719	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 728 852	
	Salaires et traitements*					FY	7 295 876	
	Charges sociales (10)					FZ	2 205 528	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 304 155
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	251 785
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10 744	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	104 515 404
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 441 699	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	102 323	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	10 825	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 231	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	11 362	
Total des produits financiers (V)						GP	26 419	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	86 093	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	86 093	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(59 674)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 484 348	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS DRUMEDIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	43 093	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	318 334	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	361 428	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	11 541	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	110 616	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	169 817	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	291 975	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	69 453	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	1 053 480	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 191 308	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	110 447 275	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	107 138 261	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	3 309 013	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	125 098	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	13 092	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	898 094	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 808	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	415	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	202 814	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	2 336	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

SAS DRUMEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 29 631 404 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 309 014 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 1 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 399 342 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 179 696 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 462		1 040	27 422
Immobilisations incorporelles	158 462		1 040	157 422
- Terrains	1 474 145		118 976	1 355 169
- Constructions sur sol propre	4 092 473		25 450	4 067 023
- Constructions sur sol d'autrui	2 351 408			2 351 408
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 729 092	167 789	164 078	4 732 804
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 801 034	564 955	227 902	4 138 088
- Matériel de transport	476 001	166 895	199 381	443 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	269 899	83 209	6 008	347 100
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	173 372		104 323	69 048
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 367 424	982 848	846 117	17 504 154
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	38 000			38 000
- Autres titres immobilisés	909 144	126 103	20 231	1 015 016
- Prêts et autres immobilisations financières	59 480		36 571	22 909
Immobilisations financières	1 006 625	126 103	56 803	1 075 925
ACTIF IMMOBILISE	18 532 511	1 108 951	903 959	18 737 501

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2018
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL DREAM TOUR 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	20 000	115 092	100,00	39 047
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	38 000	38 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 634	2 540	1 040	25 134
Immobilisations incorporelles	23 634	2 540	1 040	25 134
- Terrains	853 555	17 474	70 000	801 029
- Constructions sur sol propre	951 435	198 770	3 026	1 147 178
- Constructions sur sol d'autrui	366 122	142 140		508 262
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 441 923	512 629	163 216	3 791 337
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 738 854	314 140	226 953	1 826 041
- Matériel de transport	292 813	98 123	159 278	231 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 744	18 340	5 828	238 256
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 870 447	1 301 615	628 301	8 543 761
ACTIF IMMOBILISE	7 894 081	1 304 155	629 341	8 568 895

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 594 795 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 909		20 909
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	117 916	117 916	
Autres	4 871 470	4 054 771	816 698
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	582 500	582 500	
Total	5 594 795	4 755 188	839 607
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	14 946		

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	2 632
Avoirs à recevoir	19 607
Part. pub à recevoir	82 136
Ristournes socara à rec.	304 771
Ristournes directes à rec.	41 000
Etat - produits à recevoir	179 696
Produits divers à recev.	142 800
Produits financiers à recevoir	6 079
Total	778 721

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		169 817			169 817
Total		169 817			169 817
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		169 817			

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 : 169 817€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 847 696 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	83 064	83 064		
- à plus de 1 an à l'origine	4 345 908	700 267	2 028 203	1 617 437
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	545 994	107 302	438 692	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 597 991	7 597 991		
Dettes fiscales et sociales	3 809 033	3 409 531		399 502
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 398	7 398		
Autres dettes (**)	449 853	407 939	41 914	
Produits constatés d'avance	8 454	8 454		
Total	16 847 696	12 321 947	2 508 810	2 016 939
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	884 521			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 345 908	4 345 908	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 345 908	4 345 908	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricité/gaz a payer	49 699
Fournitures a payer	860
Cotisation socara a payer	418 306
Achats a payer	508 426
Redevances a payer	21 365
Entretien a payer	14 632
Maintenance a payer	20 965
Assurances a payer	556
Frais etudes a payer	8 160
Honoraires a payer	55 462
Publicite a payer	128 598
Catalogues imprim.a payer	35 688
Cotisations a payer	127 852
Droits auteurs a payer	4 592
Interets courus s/emprunts	758
Interets courus s/participation sal	3 778
Conges payes a payer	594 546
Dette prov/primes annuel.	326 300
Prime 13eme mois a p	196 712
Dette/participation sal.	399 502
Intéressement à payer	653 978
Formation continue a payer	36 280
Part.construction a payer	45 683
Taxe apprentissage a payer	22 728
Taxe handicapés a payer	31 403
Contribution solidarite a payer	71 063
Charges conges payes a pa	237 818
Chges/salaires provis.	209 205
Taxe fonciere a payer	157 930
Taxe vehic societes a pay	7 490
Taxe sur la publicite a p	15 410
Total	4 405 746

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 13 784 euros et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 13 784 euros

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Eau edf gaz d avance	232		
Achats fournitures avance	19 382		
Redevance d avance	220 743		
Credit bail immob.d av.	76 853		
Location mat. d avance	92 649		
Maintenance d avance	26 861		
Assurance d avance	55 825		
Documentation d avance	636		
Pub presse affiche d avance	44 811		
Mission récept.d avance	11 192		
Affranchissement d avance	333		
Telephone d avance	614		
Cotisations d avance	8 910		
Medecine travail d avance	12 895		
Autres charges pers.d avance	10 564		
Total	582 500		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d av.	8 454		
Total	8 454		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	10 651 463		10 651 463
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	215 477		215 477
Ventes de marchandises	96 219 265		96 219 265
Produits des activités annexes	1 764 952		1 764 952
TOTAL	108 851 157		108 851 157

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 415 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1 808 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Prov Litige Remises Galec 2013-2015	169 817	
Amendes non-dénonc.PV	1 393	
Ecart Rgt	6 988	283
Fusion Issylec / Galec	20 223	117 155
Rebut / Cession immob.	90 393	201 180
Prime Siplec Eco Energie		29 025
Galec/Orange Rvt indemnités		3 007
Apurement Frs/Cits	3 160	10 779
TOTAL	291 975	361 429

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	5 484 349	1 568 623	3 915 726
+ Résultat exceptionnel	69 453	-8 333	77 786
- Participations des salariés	1 053 480	368 983	684 497
Résultat comptable	4 500 322	1 191 308	3 309 014
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 211 382 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	714 146
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	714 146
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	211 382
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2011, la société SAS DRUMEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DRUMELINE. L'option a été renouvelée en date du 10/06/2016.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 268 personnes dont 3 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	232	
Ouvriers	1	
Total	268	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DRUMELINE

Forme : SAS

SIREN : 448735852

Au capital de : 3 677 000 euros

Adresse du siège social :

214, chemin DE LA BOISIERE 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	11 603 853
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	261 490
Avals et cautions	11 865 343
Engagements en matière de pensions	326 134
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 754 704
Autres engagements donnés	
Total	14 946 181
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	367 058	6 494 668			6 861 726
Cumul exercices antérieurs		2 587 323			2 587 323
Dotations de l'exercice		324 329			324 329
Amortissements		2 911 652			2 911 652
Cumul exercices antérieurs	263 246	4 477 374			4 740 620
Exercice	46 625	871 609			918 234
Redevances payées	309 871	5 348 983			5 658 854
A un an au plus	46 625	871 609			918 234
A plus d'un an et cinq ans au plus	93 250	1 743 218			1 836 468
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer	139 875	2 614 827			2 754 702
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus	1	1			2
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle	1	1			2
Montant pris en charge dans l'exercice	45 366	848 061			893 427

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 326 134 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

DRUMEDIS
SAS au capital de 40 000 Euros

214 chemin de la Boissière
73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
401 538 707 RCS CHAMBERY

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

37, rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
59400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr



SAS DRUMEDIS
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30.06.2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DRUMEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 16 novembre 2018

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	27 422	25 134	2 288	4 828
Fonds commercial (1)	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 355 169	801 029	554 141	620 590
Constructions	6 418 430	1 655 441	4 762 990	5 126 323
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 732 804	3 791 337	941 467	1 287 169
Autres immobilisations corporelles	4 928 703	2 295 955	2 632 748	2 289 524
Immobilisations corporelles en cours	69 048		69 048	173 372
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	38 000		38 000	38 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 015 016		1 015 016	909 144
Prêts	20 909		20 909	35 855
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	23 625
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 737 501	8 568 895	10 168 607	10 638 430
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	81 077		81 077	60 682
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 815 332	248 175	6 567 157	6 288 895
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	117 916	3 610	114 306	129 720
Autres créances	4 871 470	200 000	4 671 470	4 371 851
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	800 100		800 100	1 099 772
Disponibilités	6 646 187		6 646 187	4 132 699
Charges constatées d'avance (3)	582 500		582 500	524 599
TOTAL ACTIF CIRCULANT	19 914 582	451 785	19 462 797	16 608 219
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 652 083	9 020 680	29 631 404	27 246 649
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				1 800
(3) Dont à plus d'un an (brut)			816 698	



Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	9 246 797	6 589 291
Report à nouveau	14 080	14 080
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 309 014	3 160 728
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 613 891	9 808 099
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	169 817	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	169 817	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 428 972	5 246 259
Emprunts et dettes financières diverses (3)	587 908	770 774
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 597 991	7 117 841
Dettes fiscales et sociales	3 809 033	3 799 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 398	99 327
Autres dettes	407 939	397 946
Produits constatés d'avance (1)	8 454	6 975
TOTAL DETTES	16 847 696	17 438 550
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	29 631 404	27 246 649
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 525 749	5 228 915
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 321 947	12 209 634
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	83 064	15 745
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	96 219 265	94 523 122
Production vendue (biens)	10 651 463	10 504 687
Production vendue (services)	1 980 429	1 647 192
Chiffre d'affaires net	108 851 157	106 675 002
<i>Dont à l'exportation</i>		268 461
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	103 263	29 637
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	465 615	313 960
Autres produits	537 069	584 335
Total I	109 957 104	107 602 934
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	85 536 483	83 333 715
Variations de stock	-269 041	-118 986
Achats de matières premières et autres approvisionnements	291 696	270 014
Variations de stock	-20 395	1 990
Autres achats et charges externes (a)	6 179 719	6 395 987
Impôts, taxes et versements assimilés	1 728 853	1 729 629
Salaires et traitements	7 295 876	6 809 224
Charges sociales	2 205 528	2 440 847
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 304 155	1 282 175
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	251 785	259 660
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 744	13 067
Total II	104 515 404	102 417 323
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 441 699	5 185 611
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	102 323	83 576
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	10 825	56 754
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 232	3 044
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 362	
Total V	26 419	59 799
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	86 093	107 771
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	86 093	107 771
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-59 674	-47 972
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 484 349	5 221 215



Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	43 094	49 878
Sur opérations en capital	318 335	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		120 000
Total produits exceptionnels (VII)	361 429	169 878
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 542	129 842
Sur opérations en capital	110 617	2 090
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	169 817	
Total charges exceptionnelles (VIII)	291 975	131 931
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	69 453	37 947
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 053 480	1 129 429
Impôts sur les bénéfices (X)	1 191 308	969 005
Total des produits (I+III+V+VII)	110 447 275	107 916 187
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	107 138 261	104 755 459
BENEFICE OU PERTE	3 309 014	3 160 728
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	13 092	13 092
- Redevances de crédit-bail immobilier	898 094	869 658
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 808	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	415	10 898



Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS DRUMEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 29 631 404 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 309 014 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 1 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %



Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 399 342 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 179 696 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	130 000			130 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 462		1 040	27 422
Immobilisations incorporelles	158 462		1 040	157 422
- Terrains	1 474 145		118 976	1 355 169
- Constructions sur sol propre	4 092 473		25 450	4 067 023
- Constructions sur sol d'autrui	2 351 408			2 351 408
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 729 092	167 789	164 078	4 732 804
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 801 034	564 955	227 902	4 138 088
- Matériel de transport	476 001	166 895	199 381	443 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	269 899	83 209	6 008	347 100
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	173 372		104 323	69 048
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 367 424	982 848	846 117	17 504 154
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	38 000			38 000
- Autres titres immobilisés	909 144	126 103	20 231	1 015 016
- Prêts et autres immobilisations financières	59 480		36 571	22 909
Immobilisations financières	1 006 625	126 103	56 803	1 075 925
ACTIF IMMOBILISE	18 532 511	1 108 951	903 959	18 737 501

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	130 000
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenus	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL DREAM TOUR 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	20 000	115 092	100,00	39 047
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	38 000	38 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 634	2 540	1 040	25 134
Immobilisations incorporelles	23 634	2 540	1 040	25 134
- Terrains	853 555	17 474	70 000	801 029
- Constructions sur sol propre	951 435	198 770	3 026	1 147 178
- Constructions sur sol d'autrui	366 122	142 140		508 262
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 441 923	512 629	163 216	3 791 337
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 738 854	314 140	226 953	1 826 041
- Matériel de transport	292 813	98 123	159 278	231 658
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	225 744	18 340	5 828	238 256
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 870 447	1 301 615	628 301	8 543 761
ACTIF IMMOBILISE	7 894 081	1 304 155	629 341	8 568 895



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 594 795 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 909		20 909
Autres	2 000		2 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	117 916	117 916	
Autres	4 871 470	4 054 771	816 698
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	582 500	582 500	
Total	5 594 795	4 755 188	839 607
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	14 946		

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	2 632
Avoirs à recevoir	19 607
Part. pub à recevoir	82 136
Ristournes socara à rec.	304 771
Ristournes directes à rec.	41 000
Etat - produits à recevoir	179 696
Produits divers à recev.	142 800
Produits financiers à recevoir	6 079
Total	778 721



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		169 817			169 817
Total		169 817			169 817
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		169 817			

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 : 169 817€



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 847 696 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	83 064	83 064		
- à plus de 1 an à l'origine	4 345 908	700 267	2 028 203	1 617 437
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	545 994	107 302	438 692	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 597 991	7 597 991		
Dettes fiscales et sociales	3 809 033	3 409 531		399 502
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 398	7 398		
Autres dettes (**)	449 853	407 939	41 914	
Produits constatés d'avance	8 454	8 454		
Total	16 847 696	12 321 947	2 508 810	2 016 939
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	884 521			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 345 908	4 345 908	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 345 908	4 345 908	



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Electricité/gaz a payer	49 699
Fournitures a payer	860
Cotisation socara a payer	418 306
Achats a payer	508 426
Redevances a payer	21 365
Entretien a payer	14 632
Maintenance a payer	20 965
Assurances a payer	556
Frais etudes a payer	8 160
Honoraires a payer	55 462
Publicite a payer	128 598
Catalogues imprim. a payer	35 688
Cotisations a payer	127 852
Droits auteurs a payer	4 592
Interets courus s/emprunts	758
Interets courus s/participation sal	3 778
Conges payes a payer	594 546
Dette prov/primes annuel.	326 300
Prime 13eme mois a p	196 712
Dette/participation sal.	399 502
Intéressement à payer	653 978
Formation continue a payer	36 280
Part.construction a payer	45 683
Taxe apprentissage a payer	22 728
Taxe handicapes a payer	31 403
Contribution solidarite a payer	71 063
Charges conges payes a pa	237 818
Chges/salaires provis.	209 205
Taxe fonciere a payer	157 930
Taxe vehic societes a pay	7 490
Taxe sur la publicite a p	15 410
Total	4 405 746

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 13 784 euros et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 13 784 euros



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Eau edf gaz d avance	232		
Achats fournitures avance	19 382		
Redevance d avance	220 743		
Credit bail immob.d av.	76 853		
Location mat. d avance	92 649		
Maintenance d avance	26 861		
Assurance d avance	55 825		
Documentation d avance	636		
Pub presse affiche d avance	44 811		
Mission récept.d avance	11 192		
Affranchissement d avance	333		
Telephone d avance	614		
Cotisations d avance	8 910		
Medecine travail d avance	12 895		
Autres charges pers.d avance	10 564		
Total	582 500		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d av.	8 454		
Total	8 454		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	10 651 463		10 651 463
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	215 477		215 477
Ventes de marchandises	96 219 265		96 219 265
Produits des activités annexes	1 764 952		1 764 952
TOTAL	108 851 157		108 851 157

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 415 euros

Montant compris dans les produits financiers : 1 808 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Prov Litige Remises Galec 2013-2015	169 817	
Amendes non-dénonc.PV	1 393	
Ecart Rgt	6 988	283
Fusion Issylec / Galec	20 223	117 155
Rebut / Cession immob.	90 393	201 180
Prime Siplec Eco Energie		29 025
Galec/Orange Rvt indemnités		3 007
Apurement Frs/Clts	3 160	10 779
TOTAL	291 975	361 429



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	5 484 349	1 568 623	3 915 726
+ Résultat exceptionnel	69 453	-8 333	77 786
- Participations des salariés	1 053 480	368 983	684 497
Résultat comptable	4 500 322	1 191 308	3 309 014
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 211 382 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	714 146
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	714 146
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	211 382
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2011, la société SAS DRUMEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DRUMELINE. L'option a été renouvelée en date du 10/06/2016.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 268 personnes dont 3 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	232	
Ouvriers	1	
Total	268	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DRUMELINE

Forme : SAS

SIREN : 448735852

Au capital de : 3 677 000 euros

Adresse du siège social :

214, chemin DE LA BOISIERE 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	11 603 853
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	261 490
Avals et cautions	11 865 343
Engagements en matière de pensions	326 134
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 754 704
Autres engagements donnés	
Total	14 946 181
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	367 058	6 494 668			6 861 726
Cumul exercices antérieurs		2 587 323			2 587 323
Dotations de l'exercice		324 329			324 329
Amortissements		2 911 652			2 911 652
Cumul exercices antérieurs	263 246	4 477 374			4 740 620
Exercice	46 625	871 609			918 234
Redevances payées	309 871	5 348 983			5 658 854
A un an au plus	46 625	871 609			918 234
A plus d'un an et cinq ans au plus	93 250	1 743 218			1 836 468
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer	139 875	2 614 827			2 754 702
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus	1	1			2
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle	1	1			2
Montant pris en charge dans l'exercice	45 366	848 061			893 427

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 326 134 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .



DRUMEDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 214 Chemin de la Boisière
73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

R.C.S. : 401 538 707 RCS CHAMBERY
SIRET : 401 538 707 000 19

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 DECEMBRE 2018

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 JUIN 2018)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Dividendes	950 000,00 Euros
* Réserve ordinaire	2 359 013,94 Euros

	3 309 013,94 Euros

Le dividende global s'élèverait à 950 000 €, soit un dividende de 380 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 1 900 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

Le solde ne serait 948 100 € pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158- 3-2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
30/06/2015	335,75 €	335,75 € (soit un montant global de 1 678,75 €)	335,75 € (soit un montant global de 837 696,25 €)
30/06/2016	141,20 €	141,20 € (soit un montant global de 706 €)	141,20 € (soit un montant global de 352 294 €)
30/06/2017	NEANT	NEANT	NEANT

Il est rappelé en outre que :

* suivant décision collective du 11 juin 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 1 510 000,00 Euros, soit 604,00 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 3 020,00 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 1 506 980,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

* suivant décision collective du 27 octobre 2016, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 301 950,00 Euros, soit un dividende de 120,78 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 603,90 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 301 950,00 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

* suivant décision collective du 15 Juin 2017, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 4 555 000,00 Euros, soit un dividende de 1 822,00 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 9 110,00 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 4 545 890,00 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 DECEMBRE 2017

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par la Présidente, savoir :

* Dividendes	950 000,00 Euros
* Réserve ordinaire	2 359 013,94 Euros

	3 309 013,94 Euros

Le dividende global s'élevant à 950 000 €, soit un dividende de 380 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 1 900 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

Le solde 948 100 € n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158- 3-2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
30/06/2015	335,75 €	335,75 € (soit un montant global de 1 678,75 €)	335,75 € (soit un montant global de 837 696,25 €)
30/06/2016	141,20 €	141,20 € (soit un montant global de 706 €)	141,20 € (soit un montant global de 352 294 €)
30/06/2017	NEANT	NEANT	NEANT

Il est rappelé en outre que :

* suivant décision collective du 11 juin 2015, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 1 510 000,00 Euros, soit 604,00 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 3 020,00 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts, et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 1 506 980,00 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattement et prélèvement.

* suivant décision collective du 27 octobre 2016, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 301 950,00 Euros, soit un dividende de 120,78 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 603,90 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 301 950,00 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

* suivant décision collective du 15 Juin 2017, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 4 555 000,00 Euros, soit un dividende de 1 822,00 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 9 110,00 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 4 545 890,00 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LA PRESIDENTE

